



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 8 novembre 2019

### SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPERATION DECENTRALISEE AVEC LA PREFECTURE DU GUEGHARKUNIK

**Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère et Gnel Sanosyan, Préfet du Guégharkunik, en Arménie, ont signé ce vendredi 8 novembre une convention de coopération décentralisée en présence du Maire de Sevan, Sargis Muradyan, et du Vice-Président du Département chargé de la coopération décentralisée, Patrick Curtaud.**

Dans le prolongement des relations qui nous unissent depuis 2004, cette convention permettra de prolonger sur la période 2019-2021 les échanges institutionnels entre le Département et la Préfecture de Guégharkunik mais aussi de renforcer le dialogue, l'échange d'expériences et de compétences entre les 2 territoires.

Les activités de ce partenariat s'articulent autour de 4 axes :

- **Des échanges institutionnels** entre les 2 collectivités, à l'instar des délégations que l'Isère accueille cette semaine
- **Le tourisme** avec en partenariat avec l'AFRAT (Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme), pour la promotion des territoires arméniens, l'appui à la structuration touristique des territoires, ou encore la valorisation des produits locaux à l'image de ce que fait le Département avec la marque Is(h)ère.
- **L'apprentissage du français et la promotion de la francophonie** en partenariat avec l'association Arménie Echanges et promotion pour l'organisation de cours de français, d'ateliers francophones ou bien la participation à des activités culturelles en lien avec la France.
- **L'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins** en partenariat avec l'association Aide Médicale Développement avec la rénovation de centres de santé familial ruraux et la formation du personnel médical.

Le coût prévisionnel de ce programme de coopération (y compris valorisation) s'élève à 633 442 € dont 285 500 € pris en charge par le Département de l'Isère et 47 905 € pris en charge par la Préfecture du Guégharkunik sur la durée de la convention. Le solde provient des cofinancements à rechercher.

*« Ces accords de coopération jouent un rôle majeur entre nos territoires car ils confirment notre engagement commun en faveur de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la laïcité.*

*C'est parce que nous partageons ces valeurs de liberté que nous avons souhaité avec Patrick Curtaud, renouveler ces liens d'amitié et de solidarité par la signature de cette convention qui nous engage pour trois nouvelles années avec la Préfecture du Guégharkunik »* précise Jean-Pierre Barbier, Président du Département.